

ANALYSE DE L'ACTIVITE

La mise en oeuvre de la plaque de plâtre est réalisée par une grande diversité des corps de métiers - plâtriers, menuisiers, peintres, maçons... par extension de leur métier de base mais désormais il existe des entreprises spécialisées et reconnues "plaquistes".

Le plaquiste intervient directement après le Gros Oeuvre lorsque le bâtiment est clos et hors d'eau.

Il doit avoir de bonnes notions polycompétentes : il prépare les emplacements de gaines et autres réservations, effectue de petits travaux de menuiserie et réalise selon les données techniques, la mise en place des produits d'isolation thermique, acoustique et de la protection au feu.